

Investissements d'avenir : 55 millions d'euros pour les télécoms sécurisés

L'Etat a annoncé son intention de soutenir le développement d'un projet de démonstrateur de radiocommunications sécurisées, qui s'appuie sur les réseaux LTE 4G. Labellisé par le comité de filière des industries de sécurité (CoFIS), ce démonstrateur regroupe deux sous-projets, complémentaires, qui exploitent des bandes de fréquences différentes : le LTE4PMR, qui s'appuie sur les bandes 400 MHz, et le FED4PMR, concentré sur les 700 MHz dont les licences d'exploitation ont été attribuées en fin d'année dernière aux opérateurs mobiles.

Le projet LTE4PMR réunit Airbus DS, Nokia (Alcatel-Lucent), Sequans et l'Institut Mines Télécom. FED4PMR regroupe Thales, Archos, Eolane, Expway, Air-Lynx, Sysoco, Silicom, Ibelem, SFR et l'université Pierre et Marie Curie (Paris VI). Ils se chargeront de développer des solutions de télécommunication 4G sécurisées pour les communications mobiles privées (PMR) à destination des forces de sécurité et de défense, des opérateurs de transports publics ou encore des industries possédant des besoins spécifiques en termes de sécurité et de qualité de service.

Remplacer des technologies vieilles de 15 ans

Dans ce cadre, les PMR « 4G » sont appelés à remplacer des technologies aujourd'hui vieilles de 15 ans (Tetra, Tetrapol, P25...) et qui se limitent essentiellement au support de la voix et des messages textes courts ou de données très bas débit (quelques dizaine de Kbit/s). Avec le LTE, les nouveaux PMR s'enrichiront du support des applications multimédia (transport de la vidéo essentiellement).

Sécurité publique, collectivités, transports, énergie, industrie, santé, services, etc. : les PMR touchent ainsi de nombreux secteurs. C'est pourquoi ils constituent, aux yeux du gouvernement, une opportunité de développement pour l'industrie française. « *Sa capacité à innover dans un souci permanent de renforcement du niveau de sécurité, mais aussi de simplicité d'usage et d'intégration dans les systèmes, constitue son meilleur atout face à une très vive concurrence internationale* », note la communication du ministère de l'Economie. Un atout que l'Etat français entend donc soutenir à travers le Programme d'investissements d'avenir en injectant 23 millions d'euros via Bpifrance dans le cadre de la procédure Projets stratégiques de R&D pour la compétitivité (PSPC). Soit près de la moitié des 55 millions budgétisés pour le développement du projet, qui sera donc complété par les partenaires privés.

Les différents industriels impliqués dans le démonstrateur concentreront leurs efforts technologiques sur les équipements terminaux et d'infrastructures et développeront des applications. Les résultats de ces travaux sont attendus avant la fin 2018.

Lire également

[De « grands défis du numérique » financés par les investissements d'avenir](#)
[L'Arcep consulte sur de nouvelles fréquences, avec expérimentations immédiates](#)

[5G et IoT, au cœur des futures architectures réseaux de la France](#)

crédit photo © LDprod – shutterstock